Plan de développement durable 2030

# Notre vision : Un leader en mobilité durable

STM

Fin de la page 1.

## Table des matières

* [Mot de la haute direction](#_yw9w63zc495k);
* [Mission, vision et valeurs](#_otm2vigjnd4q);
* [Le développement durable au coeur du Plan stratégique organisationnel](#_448d32qm3csy);
* [Contribution de la STM au développement durable](#_2hsxty6svgli);
* [Conditions de succès](#_3b06ugrv0g7y);
* [Chantier 1 Viser la carboneutralité et contribuer à la qualité de l’air et à la lutte contre les changements climatiques](#_38refj5nqqj5);
* [Chantier 2 Concevoir des infrastructures durables et s’adapter aux changements climatiques](#_6j78by1h5ed);
* [Chantier 3 Maintenir un positionnement d’employeur responsable](#_1jbg1x5ai4mj);
* [Chantier 4 Prévenir et réduire la contamination de l’air, de l’eau et des sols](#_nry6klfe79f4);
* [Chantier 5 Réduire la consommation des ressources et la production de matières résiduelles](#_gtsysb3t51zn);
* [Chantier 6 Renforcer la démarche en approvisionnement responsable et accroître la contribution environnementale, sociale et économique de la STM](#_pa5vihslp6j6);
* [Chantier 7 Adopter les meilleures pratiques en acceptabilité sociale et contribuer au bien-être des collectivités locales](#_9wq1pl19yloq);
* [Chantier 8 Consolider la gouvernance et la culture du développement durable](#_d99gbgdthp23);
* [Reconnaissances](#_nls7asozl096);
* [Historique](#_947mh0tjnrkh);
* [Contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) de l’ONU](#_pnx6xt81bmo7).

Fin de la page 2.

## Ensemble pour un leadership en mobilité durable

### Le mot de la haute direction

En tant que leader en mobilité durable, c’est avec une grande fierté que nous vous présentons le Plan de développement durable 2030 de la STM.

À l’heure où les changements climatiques nous imposent plus que jamais une transition écologique, la STM constitue un acteur incontournable tant par son offre de mobilité durable que par ses ambitions en matière de développement durable.

Le transport collectif amène une multitude de bénéfices à la collectivité. En offrant une alternative aux déplacements en automobile, il diminue les émissions de gaz à effet de serre (GES), la pollution atmosphérique et le smog, la congestion routière – dont les pertes annuelles sont estimées à plus de 4 milliards de dollars – et les accidents de la route. Selon une étude réalisée en 2016, pour chaque tonne de GES émise par la STM, 20 tonnes étaient évitées, et les déplacements effectués par notre clientèle permettaient d’éviter la présence de 475 000 voitures sur le réseau routier. Le transport collectif permet aussi un développement urbain plus dense, et des quartiers plus inclusifs et plus dynamiques.

Notre vision d’être un leader en mobilité durable nous amène à aller encore plus loin dans l’intégration du développement durable au cœur de toutes nos décisions et activités.

Nous sommes convaincus que nous pourrons compter sur l’engagement de notre personnel et de nos partenaires pour réaliser cet ambitieux plan et consolider notre leadership en développement durable. Leur engagement et leur support sont une clé essentielle pour nous permettre de devenir une STM toujours plus humaine, plus performante et plus durable.

Fin de la page 3.

Photo de la Directrice générale Marie-Claude Léonard.

Photo du Président du conseil d’administration Éric Alan Caldwell.

Fin de la page 4.

## Mission, vision et valeurs

### Vision

Un leader en mobilité durable.

### Mission

La STM développe et offre un service public essentiel à la communauté montréalaise en livrant une expérience de mobilité à la fois sécuritaire, accessible, humaine et performante, tout en jouant un rôle clé dans la lutte contre les changements climatiques.

### Valeurs

* Engagement envers la clientèle et la communauté;
* Collaboration et transparence;
* Fierté et imputabilité;
* Sécurité et bien-être.

Fin de la page 5.

## Le développement durable au cœur du Plan stratégique organisationnel

Le développement durable constitue un des trois leviers de notre Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO 2030), aux côtés de l’accessibilité universelle ainsi que de l’inclusion et l’accès à l’égalité en emploi.

L’objectif 1.3 du PSO 2030 est d’évoluer vers une STM plus humaine, plus performante et plus durable. Les huit chantiers du présent plan y contribuent.

Plus concrètement, notre PSO 2030 vise à ce que nos projets et opérations intègrent les meilleures pratiques en termes de développement durable. Il vise explicitement à consolider notre leadership en développement durable.

En préparation du présent plan, nous avons également procédé à un exercice de priorisation des enjeux de développement durable. L’objectif était d’identifier avec nos parties prenantes les enjeux prioritaires en développement durable à intégrer au futur Plan de développement durable 2030 et à sa reddition de compte.

« Notre engagement envers le développement durable est sincère et porte sur tous les secteurs de l’organisation. Notre ambition est que chacun de nos gestes et de nos décisions tiennent compte des impacts sur la vie humaine, la planète et la pérennité économique. Nous pouvons compter sur le soutien de la haute direction afin d’accroître la contribution environnementale, sociale et économique dans toutes nos activités. » Extrait du PSO 2030.

Fin de la page 6.

## Contribution de la STM au développement durable

### Contribution aux objectifs gouvernementaux

La STM joue un rôle clé dans l’atteinte de nombreux objectifs gouvernementaux, dont le Plan pour une économie verte et la Politique de mobilité durable du gouvernement du Québec, ainsi que le Plan climat de la Ville de Montréal. Elle contribue également à l’atteinte de certains objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l’Organisation des Nations Unies.

Notre Plan de développement durable 2030 vise à maximiser les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de nos activités, que ce soit par le biais des services que nous offrons, par la conception de nos infrastructures, ou encore par notre politique d’approvisionnement responsable.

### Réduction des émissions de GES liées au transport

Les différents paliers de gouvernement se sont donné des objectifs ambitieux de carboneutralité et le transport collectif, principale alternative à l’automobile, est au cœur de la solution pour réduire les émissions de GES liées au transport. Selon une étude réalisée en 2016, pour chaque tonne de GES émise par la STM, 20 tonnes étaient évitées. Les déplacements effectués par notre clientèle permettaient d’éviter la présence de 475 000 voitures sur le réseau routier.

Avec un réseau de métro 100 % électrique, notre parc de bus qui s’électrifie graduellement d’ici 2040 et nos efforts pour décarboner nos opérations, nous avons la ferme ambition de réduire significativement nos propres émissions de GES.

### Amélioration du cadre de vie

Plus de transport collectif signifie moins de voitures sur les routes. Notre offre de service contribue à diminuer la pollution atmosphérique et le smog, la congestion routière, les accidents de la route, ainsi que leurs impacts sur la santé des collectivités et les coûts associés. Elle permet des aménagements urbains plus denses, sécuritaires, plus dynamiques et plus verts.

Le transport collectif offre un mode de transport abordable, efficace et accessible, afin que chaque personne puisse se déplacer que ce soit pour le travail, les études, les loisirs, ou encore pour obtenir des soins de santé.

Fin de la page 7.

## Conditions de succès

### Engagement de la haute direction

Le développement durable s’inscrit au cœur de notre planification stratégique depuis 2005 et nous sommes plus que jamais convaincus de sa pertinence.La pandémie est venue bouleverser nos activités à de nombreux égards, et ses impacts à long terme se font toujours sentir. Cependant, nos convictions demeurent et la crise climatique nous rappelle constamment l’urgence d’agir et l’importance de notre rôle de leader en mobilité durable.

### Le développement durable au cœur de toutes les décisions

L’intégration du développement durable dans nos processus décisionnels et auprès des différents secteurs est déjà bien établie. Pour qu’elle devienne un élément incontournable dans l’ensemble de nos décisions et activités nous devons, comme organisation, renforcer nos outils et offrir les ressources nécessaires afin que toutes et tous puissent y contribuer.

### Financement adéquat

En tant que leader en mobilité durable, la STM souhaite agir comme catalyseur des efforts dans la lutte contre les changements climatiques. Dans le contexte actuel, il est essentiel d’accroître les investissements dans le transport collectif car l’achalandage constitue la plus importante contribution de la STM aux efforts de lutte contre les changements climatiques. Il est également essentiel de prioriser les investissements en modernisation de nos installations et de nos actifs pour assurer la fiabilité et l’attractivité du transport collectif.

La réalisation de certaines actions du Plan de développement durable 2030 exigera la mise en place d’un soutien financier dédié par les différents paliers de gouvernement. À elle seule, la décarbonation des bâtiments représente un défi important dont la STM ne peut assumer seule les investissements requis.

### Gestion de la pointe et capacité électrique suffisante

L’électrification graduelle de nos centres de transport pour accueillir des bus électriques requiert l’augmentation de la capacité et de la puissance électrique pour la recharge des bus. Cette capacité électrique supplémentaire représente une opportunité de diminuer l’empreinte carbone des systèmes de chauffage actuels, entièrement au gaz naturel, en tendant vers l’électrification. Toutefois, dans un contexte où la demande d’électricité au Québec ne cesse de croître afin d’atteindre les cibles gouvernementales de carboneutralité, nous devons limiter la pointe de puissance afin que cette capacité électrique supplémentaire soit disponible.

La réduction de la consommation énergétique, combinée à la mise en place d’un système biénergie (utilisation du gaz naturel uniquement pour réduire les pointes de consommation électrique), semble à court terme la voie à privilégier pour réduire significativement les émissions de GES liées au chauffage de nos bâtiments existants.

### Mobilisation, sensibilisation et formation des employées et employés

Chaque équipe doit comprendre qu’elle peut faire une différence afin d’être réellement mobilisée à contribuer aux objectifs de cet ambitieux plan. En effet, intégrer le développement durable dans l’ensemble de nos pratiques et décisions requiert la contribution et surtout la collaboration de toutes et tous. La sensibilisation et la formation adéquates et adaptées aux différentes responsabilités nous aideront à atteindre nos objectifs.

Fin de la page 8.

## Les chantiers

* Chantier 1: Viser la carboneutralité et contribuer à la qualité de l’air et à la lutte contre les changements climatiques
* Chantier 2 : Concevoir des infrastructures durables et s’adapter aux changements climatiques
* Chantier 3 : Maintenir un positionnement d’employeur responsable
* Chantier 4 : Prévenir et réduire la contamination de l’air, de l’eau et des sols
* Chantier 5 : Réduire la consommation des ressources et la production de matières résiduelles
* Chantier 6 : Renforcer la démarche d’approvisionnement responsable et accroître la contribution environnementale, sociale et économique de la STM
* Chantier 7 : Adopter les meilleures pratiques en acceptabilité sociale et contribuer au bien-être des collectivités locales
* Chantier 8 : Consolider la gouvernance et la culture du développement durable

Fin de la page 9.

## Chantier 1 : Viser la carboneutralité et contribuer à la qualité de l’air et à la lutte contre les changements climatiques

La contribution du transport collectif à la diminution des émissions de GES est essentielle pour atteindre les cibles de carboneutralité que se sont fixées les différents paliers de gouvernement. En offrant une alternative aux déplacements en automobile, le transport collectif diminue également la pollution atmosphérique et le smog, la congestion routière, les accidents de la route, ainsi que leurs impacts sur les collectivités.

Bien que les émissions de GES que nous permettons d’éviter soient notre plus importante contribution à la lutte contre les changements climatiques, nous souhaitons également tout mettre en œuvre pour atteindre la carboneutralité de nos opérations d’ici 2040 et de nos émissions indirectes d’ici 2050.

Fin de la page 10.

### Nos assises pour aller plus loin

* Diminution des émissions de GES de nos opérations de 15 % entre 2015 et 2022;
* Engagement pris en 2010 de n’acquérir que des bus 100 % électriques au plus tard en 2025, et que des bus hybrides comme technologie de transition;
* Réalisation de plusieurs projets de démonstration d’électrification des bus, minibus et véhicules de travaux;
* Mise en place de plusieurs mesures visant à réduire la consommation de carburant des bus, dont les transmissions TopoDyn et l’arrêt automatique du moteur des bus hybrides;
* Utilisation de carburants alternatifs au diesel (diesel renouvelable et biodiesel fabriqués à partir de gras animal ou huiles usées);
* Engagement pris en 2022 d’atteindre la carboneutralité de nos opérations d’ici 2040 et de nos émissions indirectes d’ici 2050\*;
* Étude sur les émissions de GES évitées par la clientèle du transport collectif dans la grande région métropolitaine (2016) et étude sur les méthodologies de calcul de l’impact GES des projets de transport collectif réalisée avec l’ARTM (2022).

### Principales actions d’ici 2030

* Adhérer à un cadre de référence pour notre stratégie d’atteinte de la carboneutralité;
* Améliorer les méthodologies pour mesurer nos émissions de GES indirectes;
* Poursuivre la décarbonation des bâtiments existants en misant sur la réduction de la consommation d’énergie et en tendant vers l’électrification lors des remplacements des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation;
* Concevoir les nouvelles constructions en misant sur la réduction de la consommation d’énergie, sur l’électrification et en évaluant le potentiel des énergies renouvelables;
* Réduire les émissions de GES des bus au-delà de la motorisation électrique, en misant notamment sur le chauffage électrique, des carburants renouvelables et des réfrigérants à faibles émissions;
* Systématiquement évaluer la faisabilité des options électriques lors des remplacements de véhicules de services et de travaux et de certains équipements en fin de vie utile;
* Procéder à l’évaluation de l’impact GES de certains grands projets (GES émis et évités) et à la mise à jour du calcul des émissions de GES évitées par la clientèle du transport collectif;
* Réduire les émissions de GES liées au cycle de vie des matériaux (carbone intrinsèque) des projets de 10 % en 2025 et de 30 % en 2030;
* Optimiser et diversifier le parc de véhicules de services, notamment par le partage pour certains usages et l’évaluation de modes de transport actif.

Fin de la page 11.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Proportion de l’offre de service globale en mode électrique (places-km) | 72,8% | 73,7% | 83,9% |
| Taux d’avancement vers la carboneutralité des opérations\*  | 0,0%(136 948 t éq. CO₂) | 5,0%(129 938 t éq. CO₂) | 6,0%(87 546 t éq. CO₂) |

\*Selon les standards du GHG Protocol, les émissions des opérations incluent les émissions de GES de niveau 1 et 2 et les émissions indirectes incluent les émissions de GES de niveau 3

* Niveau 1 : émissions directes des bâtiments et véhicules de la STM;
* Niveau 2 : émissions liées à la production de l’électricité consommée par la STM;
* Niveau 3 : émissions indirectes issues de la chaîne de valeur de la STM.

### Autres indicateurs

* GES totaux des bâtiments (t éq. CO₂);
* GES totaux des véhicules de services et de travaux (t éq. CO₂);
* GES totaux des bus (t éq. CO₂);
* Taux d’électrification du parc de véhicules de services.

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 3, Bonne Santé et bien-être;
* 7, Énergie propre et d’un coût abordable;
* 9, Industrie, innovation et infrastructure;
* 11, Villes et communautés durables;
* 12, Consommation et production responsables;
* 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Fin de la page 12.

## Chantier 2 : Concevoir des infrastructures durables et s’adapter aux changements climatiques

En intégrant les meilleures pratiques de conception durable à nos projets de construction et modernisation, nous pouvons avoir un réel impact sur la consommation des ressources et le bien-être des personnes qui y circulent ou y travaillent.

Les impacts des changements climatiques se font de plus en plus sentir partout sur la planète, et Montréal n’y échappe pas (pluies abondantes, vagues de chaleur, augmentation des températures, tempêtes destructrices, sécheresses, crues). Afin de pouvoir répondre aux besoins de déplacements de la communauté montréalaise en toutes circonstances, nous devons intégrer des mesures d’adaptation aux changements climatiques tant dans la conduite de nos opérations que dans la conception et la construction de nos infrastructures.

Enfin, nous pouvons contribuer à l’adaptation aux changements climatiques de la communauté, notamment la lutte aux îlots de chaleur urbains et une meilleure gestion des eaux pluviales.

### Nos assises pour aller plus loin

* Certification LEED Or pour le centre de transport Stinson (2015) et l’édifice Crémazie (2023), Reconnaissances Envision Platine pour le garage Côte-Vertu (2021) et Envision Or pour le pôle multimodal Vendôme (2022);
* Taux global moyen de détournement des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) de 85 % au cours des cinq dernières années;
* Mesures d’adaptation aux changements climatiques intégrées à la conception du Prolongement de la ligne bleue et du garage Côte-Vertu;
* Évaluation de la vulnérabilité des actifs de la STM aux pluies abondantes effectuée en 2022.

Fin de la page 13.

### Principales actions d’ici 2030

**Conception durable**

* Systématiser l’intégration de mesures de conception durable aux projets de construction ou modernisation;
* Intégrer l’approche de l’analyse de cycle de vie et des coûts totaux de propriété dans certains choix de conception;
* Réduire la consommation de l’eau potable par des équipements à faible consommation, le recyclage et des sources d’eau alternatives;
* Réduire la consommation d’énergie et accroître l’efficacité énergétique des bâtiments et infrastructures;
* Améliorer la gestion et le suivi des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) et encourager les pratiques de déconstruction;
* Maximiser la mise en place et l’entretien des espaces végétalisés en favorisant la biodiversité;
* Protéger et accroître lorsque possible la canopée;
* Intégrer des pratiques de gestion optimales des eaux pluviales dans les projets;
* Explorer les potentiels de valorisation des eaux d’infiltration et de la chaleur utile récupérable du métro;
* Viser une certification LEED Or pour toute nouvelle construction majeure de surface;
* Viser une reconnaissance Envision Or pour toute nouvelle infrastructure ou rénovation majeures métro ayant un impact sur la communauté;
* S’inspirer de la démarche stationnement écoresponsable lors de réfection ou construction de stationnements.

**Adaptation aux changements climatiques**

* Améliorer et maintenir la connaissance des aléas climatiques;
* Accélérer l’évaluation des vulnérabilités des actifs et activités de la STM;
* Systématiser la prise en compte des changements climatiques dans les projets et l’entretien des actifs;
* Planifier et mettre en œuvre des mesures d’adaptation dans les projets et en exploitation.

Fin de la page 14.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Pourcentage de la valeur des projets de construction et rénovation intégrant des mesures en développement durable\* | n/d | 80% | 90% |
| Taux de détournement global des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) | 85% (moyenne de 2018 à 2022) | 85% | 90% |

\*La méthodologie sera revue et les cibles seront révisées

### Autres indicateurs

* Superficie d’espaces végétalisés sur nos sites (m²);
* Proportion de la valeur des projets pour lesquels une évaluation de résilience aux impacts des changements climatiques a été réalisée.

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 6, Eau propre et assainissement;
* 7, Énergie propre et d’un coût abordable;
* 9, Industrie, innovation et infrastructure;
* 11, Villes et communautés durables;
* 12, Consommation et production responsables;
* 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Fin de la page 15.

## Chantier 3 : Maintenir un positionnement d’employeur responsable

Notre force de travail est notre atout le plus précieux. Face aux défis à venir, il est plus que jamais primordial d’être une organisation bienveillante, empreinte de respect et axée sur le bien-être de son personnel. Nous souhaitons miser sur la prévention des risques tant physiques que psychologiques.

Notre Plan directeur en santé et sécurité au travail (SST), notre Plan en santé psychologique et notre Politique Prévenir et contrer le harcèlement, la violence et la discrimination en milieu de travail sont des encadrements essentiels pour guider nos actions.

L’inclusion et l’accès à l’égalité en emploi est un des trois piliers de notre Plan stratégique organisationnel et notre nouveau Plan d’accès à l’égalité en emploi témoigne de nos ambitions en matière de diversité et d’inclusion.

Fin de la page 16.

### Nos assises pour aller plus loin

* Adoption d’un Plan directeur en santé et sécurité au travail et d’un Plan en santé psychologique en 2021;
* Politique Prévenir et contrer le harcèlement, la violence et la discrimination en milieu de travail révisée en 2021;
* Nombreuses initiatives déployées pendant la pandémie pour soutenir les employés, dont le Test qui fait du bien;
* Programme d’aide aux employées et employés en place depuis plus de 20 ans.

### Principales actions d’ici 2030

* Développer les compétences des gestionnaires en matière de santé psychologique;
* Poursuivre la mise en place de mesures visant à soutenir les employées et employés ayant vécu un événement traumatique;
* Élaborer un nouveau programme de prévention de l’absentéisme en priorisant les secteurs de l’exploitation des réseaux de bus, métro et transport adapté;
* Poursuivre la mise en œuvre des programmes de contrôle des risques physiques, dont la maîtrise des énergies dangereuses et les risques électriques;
* Poursuivre l’application du programme d’audits en SST des secteurs de l’exploitation, de l’entretien et des projets;
* Évaluer la pertinence d’adopter une norme ou un référentiel en matière de santé, sécurité et mieux-être (SSME);
* Mettre en œuvre les engagements de la politique Prévenir et contrer le harcèlement, la violence et la discrimination en milieu de travail (PG 2.07) en misant sur le développement d’outils et leur promotion par le biais de différentes plateformes;
* Promouvoir les meilleures pratiques en matière de respect de la personne en milieu de travail et assurer une prise en charge rapide à la suite de demandes ou signalements.

Fin de la page 17.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Taux de réalisation des mesures correctives suivant les audits de SST | n/d | 75% | 90% |
| Taux d’absentéisme | 10,4% | 10% | 9% |
| Taux de prise de contact initiale dans les 48 heures ouvrables suivant un signalement ou une demande logés auprès de la protection de la personne | n/d | 90% | 95% |

### Autres indicateurs

Proportion des fiches de contrôle des énergies dangereuses\* (cadenassage) prévues qui ont été mises en œuvre

\*Contrôle des énergies d’un procédé ou d’une machine (par exemple l’électricité d’un train ou la force pneumatique d’un bus).

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 3, Bonne santé et bien-être;
* 5, Égalité entre les sexes;
* 8, Travail décent et croissance économique.

Fin de la page 18.

## Chantier 4 : Prévenir et réduire la contamination de l’air, de l’eau et des sols

Développer, opérer et entretenir les installations et les véhicules d’un réseau de bus et de métro requiert plusieurs activités soumises à un encadrement réglementaire strict et ayant des impacts environnementaux pouvant être significatifs. Nous nous efforçons de maintenir une grande vigilance quant à la maîtrise des impacts environnementaux de ces activités.

Nous nous assurons d’encadrer les activités à risque et de maintenir les mesures de prévention et d’intervention adéquates, le tout combiné à la sensibilisation et la formation du personnel. Nos efforts portent sur la prévention de la contamination dans nos installations, sur nos chantiers et sur la voie publique.

Ces procédures et bonnes pratiques mises en œuvre à l’interne et exigées dans les contrats que nous octroyons visent non seulement à respecter la réglementation, mais surtout, à minimiser le plus possible les impacts environnementaux de nos activités.

Fin de la page 19.

### Nos assises pour aller plus loin

* Processus de veille réglementaire permettant de suivre la réglementation environnementale applicable à la STM et d’accompagner les équipes (par exemple sur le règlement provincial sur la traçabilité des sols contaminés entré en vigueur en 2021);
* Tournées de sensibilisation du personnel des secteurs métro, bus et entretien sur les aspects environnementaux de leurs activités depuis 2017;
* Processus de recommandations liées à l’utilisation de produits chimiques et portant notamment sur les exigences légales, la réduction des risques de contamination ainsi que sur leur disposition;
* Déploiement d’un programme d’audits internes et de vérifications de conformité environnementale annuelle en 2022;
* Programme de surveillance de la qualité des eaux usées industrielles;
* Plan d’intervention sur la connaissance de la qualité des sols et des eaux souterraines en place depuis 2009.

### Principales actions d’ici 2030

* Promouvoir et favoriser l’utilisation des produits les moins dommageables pour l’environnement;
* Améliorer la connaissance, la gestion et la réduction des matières dangereuses résiduelles générées dans les différents secteurs;
* Poursuivre la démarche d’amélioration continue en matière de prévention de la contamination dans les opérations et les projets;
* Assurer la mise en place des bonnes pratiques de la gestion environnementale des terrains contaminés dans les opérations et les projets;
* Mettre en œuvre le plan d’intervention sur la connaissance des sols et des eaux souterraines des sites de la STM;
* Maintenir une bonne qualité de l’air dans le métro, son suivi et sa divulgation;
* Renforcer les campagnes de sensibilisation et de formation (déversements, matières dangereuses résiduelles, eaux usées, terrains contaminés).

Fin de la page 20.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Taux de récupération des matières dangereuses déversées | 100% | Vision 100% | Vision 100% |
| Nombre de déversements ayant fait l’objet d’une déclaration aux autorités | 5 | Vision 0 | Vision 0 |

### Autre indicateurs

* Quantité de matières dangereuses déversées (litres);
* Matières dangereuses résiduelles générées (t).

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 3, Bonne santé et bien-être;
* 6, Eau propre et assainissement;
* 11, Villes et communautés durables;
* 12, Consommation et production responsables.

Fin de la page 21.

## Chantier 5 : Réduire la consommation des ressources et la production de matières résiduelles

L’épuisement des ressources est au cœur de nos préoccupations. Nous visons constamment à améliorer nos pratiques opérationnelles et souhaitons appliquer les concepts de cycle de vie et d’économie circulaire. Nous pouvons ainsi diminuer notre consommation des ressources et mieux gérer celles dont il faut se départir.

Nous devons également nous assurer que nos nombreux efforts pour intégrer des mesures durables lors de la conception de nos projets se maintiennent au fil du temps et génèrent les bénéfices initialement escomptés. La sensibilisation, le suivi et la collaboration entre différents secteurs, une fois les mesures mises en place, sont essentiels.

Fin de la page 22.

### Nos assises pour aller plus loin

* Intégration d’exigences d’éco-conception dans plusieurs contrats, dont un taux de recyclabilité minimal de 92 % pour les voitures Azur;
* Mise en place de différentes filières pour une collecte et gestion adéquate des matières résiduelles générées par les opérations, dont les pneus de bus et le plastique industriel;
* Projets spéciaux tels que la disposition de bus et des voitures de métro MR-63 (2018) et MR-73 (2021) ayant maximisé la réutilisation, le recyclage et la valorisation;
* Mise en place de divers projets tels que la récupération des cartes OPUS dans les Électrobacs.

### Principales actions d’ici 2030

**Matières**

* Renforcer l’application du principe des 3RV (réduction, réutilisation, recyclage, valorisation) dans les opérations et projets;
* Améliorer le portrait, le suivi et la gestion des matières résiduelles;
* Poursuivre et améliorer les projets de mise en valeur des biens en fin de vie, notamment des batteries et du matériel roulant;
* Identifier de nouvelles filières de récupération de sous-produits industriels;
* Poursuivre la recherche d’alternatives à certains consommables à usage unique liés aux opérations;
* Tenir compte du cycle de vie dans le choix de matériaux, produits et équipements à fort impact environnemental;
* Compléter l’implantation de la collecte des matières résiduelles organiques dans nos installations.

**Énergie**

* Améliorer le suivi et la gestion de l’énergie;
* Optimiser l’opération des systèmes mécaniques existants afin de réduire la consommation d’énergie.

**Eau**

* Compléter l’installation des recycleurs d’eau sur les lave-bus;
* Établir un portrait et le suivi de la consommation d’eau potable afin de la réduire;
* Mettre en place un processus de suivi des bénéfices en développement durable (énergie, eau, matières) issus des projets et des opérations.

Fin de la page 23.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Taux de détournement de l’élimination des matières résiduelles (hors CRD et matériel roulant) | 62% | 70% | 75% |
| Matières résiduelles générées (hors CRD et matériel roulant) (t) | 5002 | 5002 0% | 4252-15% |
| Proportion des centres de transport équipés de recycleurs d’eau sur les lave-bus  | 33% | 40% | 80% |

### Autre indicateurs

* Taux global de fonctionnement normal des systèmes de chauffage des centres de transport;
* Taux global de fonctionnement normal des recycleurs d’eau des lave-bus;
* Proportion des compteurs d’eau installés dans nos installations.

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 6, Eau propre et assainissement;
* 7, Énergie propre et d’un coût abordable;
* 11, Villes et communautés durables;
* 12, Consommation et production responsables.

Fin de la page 24.

## Chantier 6 : Renforcer la démarche d’approvisionnement responsable et accroître la contribution environnementale, sociale et économique de la STM

Nos acquisitions de biens et de services génèrent non seulement d’importantes retombées économiques, mais sont un levier pour l’avancement du développement durable. En évaluant nos besoins et en intégrant des exigences à nos appels d’offres à la lumière des enjeux de développement durable, nous pouvons accroître la contribution environnementale, sociale et économique de nos activités et de nos projets. Parallèlement, une meilleure compréhension des impacts des différents types d’acquisitions est essentielle et nous devons collaborer avec nos fournisseurs en continu pour nous assurer de maximiser les bénéfices de nos acquisitions.

L’approche des coûts totaux de propriété est un outil puissant d’intégration du développement durable dont nous voulons tirer davantage profit. La démarche entamée d’intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les investissements des régimes de retraite et dans nos partenariats va se poursuivre.

Fin de la page 25.

### Nos assises pour aller plus loin

* Directive sectorielle sur l’approvisionnement responsable adoptée en 2014;
* Premier exercice de priorisation des catégories de biens et services en fonction de leurs impacts environnementaux et sociaux en 2016;
* Adoption d’un code de conduite des fournisseurs en 2019 intégré à tous les contrats octroyés;
* Accompagnement d’appels d’offres sélectionnés annuellement pour intégrer des mesures d’approvisionnement responsable;
* Intégration de clauses de développement durable dans des contrats majeurs de construction, d’acquisition de carburant et de matériel roulant.

### Principales actions d’ici 2030

* Mettre à jour la priorisation des catégories de biens et de services en fonction de leurs impacts environnementaux et sociaux;
* Accroître l’intégration de mesures de développement durable aux acquisitions de biens et de services, particulièrement pour celles dont les impacts environnementaux et sociaux sont les plus importants;
* Renforcer le suivi auprès des fournisseurs des exigences en développement durable énoncées dans les contrats;
* Évaluer la performance environnementale et sociale des fournisseurs dans une perspective d’amélioration continue;
* Favoriser l’approvisionnement en biens et en services auprès d’entreprises d’économie sociale et locales;
* Intégrer des critères de développement durable dans les partenariats commerciaux;
* Promouvoir la densification en contribuant aux aménagements axés sur le transport collectif (TOD) et développer des mécanismes permettant de générer des revenus provenant de l’immobilier;
* Soutenir les Comités de retraite dans la poursuite de l’intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements des régimes de retraite;
* Intégrer l’analyse des coûts totaux de propriété aux processus financiers internes et à la conception des projets.

Fin de la page 26.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Proportion des contrats de biens et services prioritaires attribuée dans l’année avec mesures d’approvisionnement responsable (% de la valeur)\* | n/d | Cible à venir | Cible à venir |
| Valeur des contrats et ententes avec des entreprises d’économie sociale (k$) | 76,8 | 100 | 150 |

\* Les biens et les services sont jugés prioritaires s’ils font partie de catégories préalablement sélectionnées en raison de leurs impacts environnementaux et/ou sociaux dans le cadre de l’exercice de priorisation interne.

### Autre indicateurs

* Acquisitions de biens et services (M$);
* Proportion des acquisitions de biens et services produits au Québec (%);
* Nombre d’emplois soutenus par les acquisitions de biens et services.

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 8, Travail décent et croissance économique;
* 9, Industrie, innovation et infrastructure;
* 12, Consommation et production responsables.

Fin de la page 27.

## Chantier 7 : Adopter les meilleures pratiques en acceptabilité sociale et contribuer au bien-être des collectivités locales

Nos opérations et nos projets de développement se déploient au cœur des quartiers montréalais. Nous avons le souci d’adopter une approche proactive pour bien saisir les attentes et les préoccupations des collectivités locales. Nous pouvons ainsi les prendre en compte dans nos décisions et mettre en place les mesures de bon voisinage et d’atténuation des nuisances appropriées.

Nous déployons différentes mesures pour répondre aux enjeux de cohabitation dans le réseau du métro entre celles et ceux qui les fréquentent ou y travaillent. Nous mettons également l’accent sur une approche sociocommunautaire, notamment pour favoriser une prise en charge de certaines personnes par les services sociaux ou médicaux. Notre participation à des tables de concertation liées à l’itinérance facilite la mise en place d’une approche préventive.

L’engagement social de la grande famille STM se reflète également par la campagne de générosité invitant chaque année le personnel actif et à la retraite à soutenir différents organismes.

Fin de la page 28.

### Nos assises pour aller plus loin

* Directive sectorielle sur l’acceptabilité sociale des projets lancée en 2015 et remplacée par une politique d’acceptabilité sociale en 2023;
* En moyenne, 97 % des projets de construction de plus de 15 M$ ont fait l’objet d’une analyse ou d’une stratégie des parties prenantes externes entre 2018 et 2022;
* Partenariat avec la Société de développement social mis en place en 2012 pour accompagner les personnes en situation d’itinérance dans le métro et ayant effectué en moyenne plus de 8000 interventions par année au cours des cinq dernières années.

### Principales actions d’ici 2030

* Mettre en œuvre la politique d’acceptabilité sociale;
* Renforcer le recours à des mécanismes de participation publique adaptés et accessibles;
* Poursuivre la mise en place de mesures d’acceptabilité sociale tout au long du cycle de vie des activités et projets, incluant des mesures adéquates de bon voisinage et d’atténuation des nuisances;
* Systématiser l’analyse du potentiel d’intégration de mesures de bonification du milieu de vie dans le respect du budget et de la portée des projets;
* Renforcer la collaboration avec les organismes et institutions sociocommunautaires afin de prévenir en amont les situations problématiques ou les incivilités dans notre réseau;
* Implanter une approche comprenant trois lignes d’intervention auprès des personnes vulnérables ou en situation de crise;
* Poursuivre l’intégration de l’approche sociocommunautaire dans les interventions liées à la sûreté sur nos réseaux;
* Faciliter une prise en charge des cas les plus critiques de personnes vulnérables sur notre réseau en faisant appel à des services d’interventions psychosociales pouvant offrir du soutien ou en les dirigeant vers les ressources appropriées;
* Poursuivre l’engagement social de la STM dont la réalisation de la Campagne de générosité auprès du personnel actif et à la retraite.

Fin de la page 29.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Taux global de satisfaction du voisinage envers nos mécanismes de communication et de participation publique | n/d | 75% | 80% |

### Autre indicateurs

* Nombre d’interventions de première ligne auprès de personnes vulnérables ou en situation de crise;
* Nombre d’interventions de deuxième ligne pour une prise en charge psychosociale;
* Dons versés par le personnel actif et à la retraite (k$).

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 3, Bonne santé et bien-être;
* 11, Villes et communautés durables;

Fin de la page 30.

## Chantier 8 : Consolider la gouvernance et la culture du développement durable

Afin de concrétiser nos aspirations en matière de développement durable, nous pouvons nous appuyer sur une gouvernance solide. Différentes instances sont en place pour effectuer une revue annuelle des avancées en développement durable, et de nombreux outils ont été développés.Cependant, notre défi demeure de systématiser l’intégration d’une réflexion et de mesures de développement durable dans l’ensemble des activités, projets et décisions. Les éléments essentiels pour y arriver sont le renforcement de l’intégration du développement durable dans les processus décisionnels ainsi que la sensibilisation et la formation des différentes équipes aux enjeux pertinents à leurs activités et aux mesures concrètes qu’elles peuvent adopter pour y répondre.

Notre système de gestion environnementale (SGE) est un outil d’encadrement important. Il vise le respect des exigences réglementaires applicables, la réduction des impacts environnementaux ainsi que le développement d’une culture d’amélioration continue de la protection de l’environnement au sein de la STM.

Face aux nombreux défis environnementaux, sociaux et économiques, nous souhaitons poursuivre notre contribution à l’avancement du développement durable par la participation, la collaboration et les échanges au sein de différents réseaux d’experts et partenaires en développement durable.

Fin de la page 31.

### Nos assises pour aller plus loin

* Développement durable placé au cœur de la planification stratégique et engagement clair et réaffirmé de la haute direction depuis 2005;
* Mise en place d’un Comité de développement durable, où chaque direction exécutive de la STM est représentée, et d’un sous-comité du CA, le Comité Éthique gouvernance et développement durable;
* Intégration du développement durable dans les processus décisionnels amorcée en 2013;
* Évaluation des écarts du SGE par rapport à la norme ISO 14 001 menée en 2020;
* Évaluation de la maturité de nos pratiques en développement durable menée en 2021.

### Principales actions d’ici 2030

* Systématiser l’intégration du développement durable dans les processus décisionnels;
* Maintenir une reddition de comptes en développement durable selon les meilleures pratiques;
* Améliorer la maturité du système de gestion environnementale inspiré de la norme ISO 14 001 notamment grâce à de nouvelles actions structurantes;
* Poursuivre le déploiement d’un programme d’audits internes en environnement et renforcer la surveillance environnementale de nos activités;
* Mettre en valeur les bénéfices qu’apporte le transport collectif à la collectivité;
* Poursuivre la recherche de sources de financement dédiées pour la mise en place de mesures de développement durable;
* Faire progresser nos engagements volontaires et ceux auprès de partenaires en développement durable;
* Contribuer à l’avancement et au partage des meilleures pratiques en développement durable auprès de divers forums et associations;
* Poursuivre les programmes de sensibilisation et formation des employées et employés en développement durable;
* Renforcer l’implication du personnel notamment par la création de comités locaux et de communautés de pratiques.

Fin de la page 32.

### Indicateurs et cibles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Indicateurs | 2022 | Cibles 2025 | Cibles 2030 |
| Degré de maturité du système de gestion environnementale | 52% | 70% | 90% |

### Autre indicateurs

* Nombre de membres du personnel ayant suivi un atelier de sensibilisation ou une formation touchant au développement durable au cours de l’année.

### Contribution de ce chantier aux ODD de l’ONU

* 12, Consommation et production responsables;
* 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques;
* 16, Paix, justice et institutions efficaces.

Fin de la page 33.

## Reconnaissances

Notre démarche et nos efforts pour intégrer le développement durable dans la conception de nos projets et activités ont été maintes fois reconnus, confirmant notre position de leader en la matière. Voici quelques-uns des prix reçus :

### Démarche de développement durable

* Depuis de nombreuses années, la revue Corporate Knights place la STM dans le top 10 des meilleures entreprises citoyennes au Canada;
* Prix Stratégie de développement durable, grande entreprise du concours d’affaires Les Mercuriades de la Fédération des Chambres de Commerce du Québec;
* Attribution du niveau Or du programme de reconnaissance « Engagement en développement durable » de l’American Public Transportation Association (APTA).

### Garage souterrain Côte-Vertu

* Reconnaissance Envision Platine, la plus haute distinction Envision décernée par l’Institute for Sustainable Infrastructure (ISI), remise pour la première fois à un projet de transport collectif au Canada.

### Pôle multimodal Vendôme

* Reconnaissance Envision Or décernée par l’Institute for Sustainable Infrastructure (ISI), une première pour une station du métro de Montréal.

### Démarche d’approvisionnement responsable

* Prix du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal.

### Santé et sécurité au travail

* Grands Prix CNESST (région de Montréal) et prix Coup de cœur du public (national) pour la vidéo « Ma santé, Ma sécurité, j’y vois! ».

### Projet de démonstration en électrification Cité Mobilité

* Prix Leadership des entreprises – Durabilité environnementale de l’Association canadienne du transport urbain (ACTU).

### Disposition des voitures de métro MR-63

* Prix Novae de l’Entreprise citoyenne dans la catégorie « matières résiduelles ».

### Centre de transport Stinson et édifice Crémazie

* Certification LEED Or.

Fin de la page 34.

## Historique

2005 : Signature de la charte de développement durable de l’Union internationale des transports publics.

2007 : Le développement durable comme trame de fond du Plan d’affaires.

2010 : Adoption de la politique corporative de développement durable.

2013 : Plan de développement durable 2020.

2009 : Plan d’action de développement durable 2007-2011 et Premier rapport de développement durable.

2012 : Plan stratégique 2020. Faire du développement durable l’élément central de toutes les décisions.

2017 : Le développement durable au cœur du Plan stratégique organisationnel 2025 et Plan de développement durable 2025.

2023 : Le développement durable comme un des leviers du Plan stratégique organisationnel 2030.

Fin de la page 35.

## Contribution aux objectifs de développement durable de l’ONU

Les objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l’Organisation des Nations Unies en 2015. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l’environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les gouvernements, les entreprises et la société civile sont appelés à y contribuer.

La STM a identifié dix objectifs auxquels elle peut contribuer de façon plus significative, tant par l’intégration de mesures de développement durable à ses pratiques que par les bénéfices qu’apporte le transport collectif.

Fin de la page 36.

### Principaux ODD de l’ONU auxquels la STM contribue

* 3, Bonne santé et bien-être. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge;
* 5, Égalité entre les sexes. Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;
* 6, Eau propre et assainissement. Garantir l’accès de tous à l’eau et à l’assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau;
* 7, Énergie propre et d’un coût abordable. Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable;
* 8, Travail décent et croissance économique. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous;
* 9, Industrie, innovation et infrastructure. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l’innovation;
* 11, Villes et communautés durables. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables;
* 12, Consommation et production responsables. Établir des modes de consommation et de production durables;
* 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions;
* 16, Paix, justice et institutions efficaces. Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Fin de la page 37.

Le Plan de développement durable 2030 de la STM a été adopté par son conseil d’administration le 3 avril 2024.

Des mises à jour pourraient être effectuées afin d’en assurer la pérennité.Ainsi, nous nous engageons à diffuser la plus récente version de notre Plan de développement durable en ligne, à l’adresse [www.stm.info/dd](http://www.stm.info/dd).

Commentaires ou suggestions : dd@stm.info

Fin de la page 38.